et loyaux EN *amour*, EN *amitié et dans les affaires.* (Raspail.) EN *toute chose la lutte, c'est la vie*, EN *religion*, EN *politique*, EN *littérature*, EN *amour.* (Mme E. de Gir.)

En toute chose il faut considérer la fin.
La Fontaine.

‖ Le point de vue de l'action, la manière de la considérer : *Tout ce qui est nuisible* EN *soi est faux, comme tout ce qui est utile* EN *soi est vrai.* (J. de Maistre.) *Jésus-Christ disait au peuple : « Bienheureux les pauvres* EN *esprit. »* (Lacordaire.) *Tout pouvoir unique* EN *fait devient bientôt absolu* EN *droit.* (Guizot.) ‖ L'espèce, la nature distinctive de l'état, de la profession : *Un docteur* EN *médecine. Un étudiant* EN *droit. Un peintre* EN *bâtiment.*

— Elle exprime le temps, et précède le mot qui indique l'époque : EN *hiver.* EN *toute saison.* EN 1793.

Un bon mot, *en* ce siècle, est un fort argument.
Bernis.

‖ La durée : *Il a été guéri* EN *huit jours.* EN *seize heures on va de Paris à Marseille. Le champignon croît* EN *une nuit et le chêne reste cent ans à croître; image des esprits précoces et des bons esprits, plus lents dans leurs progrès.* (Mme Necker.)

Je sais quel est le peuple; on le change *en* un jour.
Voltaire.

‖ Le temps en relation avec une action exprimée par son participe présent : EN *vieillissant, on meurt en détail. Il lui a tout laissé* EN *mourant.*

— Elle exprime la matière : *Un meuble* EN *noyer. Un habit* EN *drap d'Elbeuf. Une voûte* EN *briques. Une statuette* EN *porcelaine. S'en aller* EN *fumée.* ‖ La nature des objets produits, exhibés : *Abondant* EN *récoltes. Riche* EN *vertus. Généreux* EN *promesses. Il est plein d'idées, fertile* EN *ressources et* EN *inventions.* (Ste-Beuve.)

— Elle exprime l'état, la manière d'être : *Un arbrisseau* EN *fleurs. Une personne* EN *bonne santé. Un chemin* EN *pente. Une armée* EN *bataille. Des vêtements* EN *lambeaux.* ‖ L'état en rapport avec l'action : *Etre* EN *mouvement. Etre* EN *marche. Il est* EN *tournée. Je vais* EN *voyage. Nous sommes* EN *guerre. Vous êtes* EN *affaire. Ils sont* EN *discussion. Ils seraient si heureux de me trouver* EN *faute!* (Scribe.) ‖ L'état résultant de l'action : *Partagé* EN *quatre. Mis* EN *morceaux. Réduit* EN *poussière. Il n'y a rien qu'on ne fasse avaler lorsqu'on l'assaisonne* EN *louanges.* (Mol.)

L'attaquer, le mettre *en* quartiers,
Sire loup l'eût fait volontiers.
La Fontaine.

‖ La nature comparative, l'espèce :

En naissant, toute créature
De bien reçoit un même lot;
Petit ou grand, habile ou sot,
A même poids, même mesure,
Mais de différente nature.
De là vient que tel conquérant
Reçut son partage *en* folie,
Telle femme *en* coquetterie,
Tel prieur *en* tempérament,
Et telle dévote *en* envie;
Enfin Crésus eut *en* argent
Ce que Voltaire eut *en* génie.
Hoffmann.

‖ La situation de l'âme dans ses manifestations extérieures : *Etre* EN *gaieté. Etre tout* EN *larmes. Eclater* EN *sanglots. Mademoiselle éclata* EN *pleurs*, EN *cris*, EN *douleurs violentes*, EN *plaintes excessives.* (Mme de Sév.)

Le superbe animal, agité de tourments,
Exhale sa douleur *en* longs mugissements.
Boileau.

‖ La situation relativement aux affaires ou à la fortune : *Etre* EN *progrès. Etre* EN *veine.* ‖ La manière d'être respective : *Etre* EN *relation*, EN *bons termes*, EN *querelle.* ‖ La manière d'être par rapport au costume, à la tenue : EN *cheveux.* EN *manteau court.* EN *chemise.* EN *frac.* EN *officier.* EN *blanc.* EN *noir.* ‖ La disposition : *Se mettre* EN *rond*, EN *cercle*, EN *carré. Des arbres* EN *espalier*, EN *quinconce. Un jardin* EN *potager.* ‖ La forme : *Une queue* EN *trompette. Une fenêtre* EN *ogive. Une voûte* EN *arcs doubleaux. Un arbre taillé* EN *pyramide. Un bonnet terminé* EN *pointe. Un mur* EN *équerre. Naples est bâtie* EN *amphithéâtre au bord de la mer.* (Mme de Staël.)

Les feuilles que l'hiver entasse,
Sans savoir où le vent les chasse,
Volent *en* pâles tourbillons.
Lamartine.

‖ Le changement de forme : *Narcisse fut métamorphosé* EN *fleur. Pierre d'Amiens assure que, de son temps, certaines hôtesses d'Allemagne, grandes sorcières, changèrent quelques-uns de leurs hôtes* EN *mulets.* (Fr. Michel.) ‖ La forme du langage : *Parler* EN *français. Ecrire* EN *vers. S'exprimer* EN *termes magnifiques. Milton est un aussi grand écrivain* EN *prose qu'*EN *vers.* (Chateaub.)

.... Le ciel *en* vers fit parler les oracles.
Boileau.

— La manière dont une chose se fait : *Répondre* EN *deux mots. Se sauver* EN *toute hâte.* ‖ La circonstance d'une action simultanée : *Travailler* EN *chantant.* EN *voulant mieux faire, on fait souvent plus mal.* (Mme de Sév.) *On facilite les devoirs* EN *leur associant l'agrément.* (Gresset.) *Les barbares aspiraient à la civilisation, tout* EN *en étant incapables.* (Guizot.) *Les bègues ne bégayent pas* EN *chantant ou* EN *déclamant.* (Lehecq.)

Il apprendrait à vaincre *en* me regardant faire.
Corneille.

En faisant des heureux un roi l'est à son tour.
Voltaire.

De nos cailloux frottés il sort des étincelles,
La lumière *en* peut naître, et nos grands érudits
Ne nous ont éclairé qu'*en* étant contredits.
Voltaire.

‖ Le caractère de l'action : *Parler* EN *roi. Agir* EN *homme. Se conduire* EN *fat. Entre humains vous vivez* EN *vrais loups.* (Mol.) *La conscience nous avertit* EN *ami, avant de nous condamner* EN *juge.* (Le roi Stanislas.) *Le moyen le plus sûr d'honorer Dieu est de vivre* EN *honnête homme.* (J. Simon.)

Permettez qu'une fois je vous parle *en* Romain.
Corneille.

Vous parlez *en* soldat, je dois agir *en* roi.
Corneille.

Je puis quand je voudrai parler *en* souveraine.
Racine.

Comment se porte mon époux?
— Madame, *en* homme de courage.
Molière.

Un ânier, son sceptre à la main,
Menait *en* empereur romain
Deux coursiers aux longues oreilles.
La Fontaine.

Mes ennemis riant ont dit dans leur colère :
Qu'il meure et sa gloire avec lui!
Mais à mon cœur calmé le Seigneur dit *en* père :
Leur haine sera ton appui.
Gilbert.

— Elle précède encore le mot exprimant le mobile moral de l'action : EN *conscience, je ne le puis pas. Je vous le dis* EN *toute franchise.* EN *bonne justice, il devait être condamné.* ‖ L'objet, le but, le motif : *Armer* EN *course. Lever les mains* EN *signe de détresse. Trinquer* EN *l'honneur de quelqu'un. Agir* EN *haine de ses frères. Partir* EN *vue d'une affaire importante. Je le ferai* EN *votre considération.* ‖ La direction morale de l'action : *Je crois* EN *Dieu. J'espère* EN *vous.*

L'homme *en* sa propre force a mis sa confiance.
J.-B. Rousseau.

‖ La progression ou la succession de l'action : *Aller de mieux* EN *mieux. Raconter de point* EN *point. Tomber de Charybde* EN *Scylla, de fièvre* EN *chaud mal. Aller de mal* EN *pis.*

— *En*, combiné avec certains adjectifs, adverbes ou substantifs qui expriment le lieu ou la situation, fournit une foule de locutions adverbiales que l'on trouvera au mot qui sert de complément à la préposition : *En haut, en bas, en dessus, en dessous, en travers, en long, en large, en avant, en arrière, etc.* V. HAUT, BAS, DESSUS, DESSOUS, TRAVERS, LONG, LARGE, AVANT, ARRIÈRE, etc.

— Mar. *En belle*, Se dit d'une manière de pointer et de tirer le canon, qui consiste à placer la bouche de la pièce au milieu du sabord ou à ajuster les coups en plein bois de l'ennemi, vers le milieu de la longueur du bâtiment. ‖ *En bande*, Se dit d'un cordage qu'on largue de manière qu'on puisse le haler sans effort et à volonté. ‖ *En botte*, Se dit d'une manière d'embarquer un canot, qui consiste à le démonter, à lier les pièces qui le composent, et à l'arrimer à bord en cet état. ‖ *En croix*, Se dit d'une vergue à la fois perpendiculaire au plan vertical passant par la quille, et perpendiculaire au mât qui la porte. ‖ *En bas le monde!* Commandement de l'officier pour faire descendre les matelots de la mâture sur le pont, ou du pont dans les batteries.

— Loc. conjonct. *En tant que*, Autant que, Selon le pouvoir, la manière d'être de : *Je le ferai* EN TANT QUE *je le pourrai. L'entendement n'est autre chose que l'âme* EN TANT QU'*elle conçoit.* (Boss.) ‖ Comme, au point de vue de sa qualité de : EN TANT QUE *père, il l'aurait absous;* EN TANT QUE *juge, il le condamna.*

— Gramm. L'emploi de *en* offre quelques difficultés dont il est important de donner ici la solution :

1o Faut-il se servir de *en* ou de *de* pour exprimer la matière? Faut-il dire : *Une table* EN *marbre* ou *une table* DE *marbre?* Théoriquement, *en* exprime la matière avec laquelle on fait, on fabrique un objet, et *de* la matière propre, la *substance* de l'objet : on coule une statue *en* bronze, c'est-à-dire qu'elle est *faite avec* du bronze; un musée est riche en statues *de* bronze, c'est-à-dire dont la matière spéciale est le bronze. Pratiquement, cette distinction est trop subtile pour être rigoureusement observée, et, dans un grand nombre de cas, l'usage, ou plutôt l'euphonie seule peut décider si l'on doit employer *en* ou *de;* dans beaucoup d'autres cas, on peut se servir indifféremment de l'une ou de l'autre de ces deux prépositions.

2o *Croire*, *croire à*, *croire en.* Comme verbe actif, *croire* marque une croyance entière : *Je vous* CROIS. *Les chrétiens* CROIENT *tout ce que l'Eglise enseigne. — Croire à* marque une croyance moins ferme, moins directe, qui n'est quelquefois qu'une simple adhésion : *Je* CROIS À *ce que vous dites. Il y a encore des gens qui* CROIENT À *la magie. — Croire en* exprime non-seulement une croyance complète, mais encore une confiance absolue par rapport à l'avenir : *Celui qui* CROIT EN *Dieu ne s'inquiète guère des maux de la terre.*

3o *En campagne, à la campagne. A la campagne* a pour opposé A la ville : *Il est* À LA CAMPAGNE. *Je passe chaque année la belle saison* À LA CAMPAGNE. — *En campagne* se dit du mouvement, du campement et de l'action des troupes : *Les armées sont* EN CAMPAGNE. *Les troupes doivent bientôt entrer* EN CAMPAGNE. Et au figuré : *Il a mis toutes ses ressources* EN CAMPAGNE.

— Syn. En, dans. V. DANS.

EN (an — lat. *in*, même sens). Préfixe qui garde dans la composition un sens analogue à celui de la préposition *en*. Il s'écrit *em* devant un *b*, un *p* ou un *m* : EMprisonner. EMbarrasser. EMbrasser. EMmagasiner.

EN pron. relat. inv. (an — du lat. *inde*, de là, qui a donné *end*, *ent* et *en*). De lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela, de ces choses-là, de là : *J'*EN *suis mécontent; il ne travaille pas. Sa fille lui plaît; il* EN *parle sans cesse. Ces enfants, ces jeunes filles sont sages; il n'*EN *faut excepter que deux. Des livres? j'*EN *ai à revendre. Je ne vais pas en ville; j'*EN *viens. La confession autorise le crime, par l'assurance d'*EN *être absous.* (St-Evrem.) *L'amour est l'agitation de la vie; l'amitié* EN *est le repos.* (Mme Cottin.) *Le droit est la face égoïste de la justice, le devoir* EN *est la face généreuse.* (Lacordaire.) *Il faudrait avoir bien de l'esprit pour n'*EN *jamais faire aux dépens du cœur.* (Bougeart.) *L'âme est une vapeur qui brûle sans se consumer; notre corps* EN *est le falot.* (J. Joubert.)

Néron, bourreau de Rome, *en* était l'histrion.
Delille.

La mort est un remède à trouver quand on veut,
Et l'on s'*en* doit servir le plus tard que l'on peut.
Molière.

D'un vaillant homme mort la gloire se publie,
Mais j'*en* fais moins de cas que d'un faquin en vie.
Th. Corneille.

Comptez sur la reconnaissance,
Quand l'intérêt vous *en* répond.
Florian.

La vie est un dépôt confié par le ciel;
Oser *en* disposer, c'est être criminel.
Gresset.

La fortune a son prix; l'imprudent *en* abuse,
L'hypocrite *en* médit et l'honnête homme *en* use.
Delille.

— Au sujet de cela : *C'est à n'*EN *pas croire ses yeux. Il ne pouvait* EN *revenir. Il est dangereux surtout de faire boire du vin aux enfants, quoi qu'*EN *disent et qu'*EN *fassent les vignerons.* (B. de St-P.) ‖ A cause de cela : *J'*EN *suis désolé. J'*EN *suis encore tout* EN *colère. Elle* EN *est devenue toute rouge. Toute opinion qu'on veut comprimer* EN *acquiert plus de force.* (De Ségur.)

En t'avouant pour fils *en* est-il moins coupable?
En es-tu moins Brutus? *en* est-il moins Romain?
Corneille.

‖ Par cette personne-là, par cela : *Il* EN *a été maltraité. J'*EN *fus admirablement reçu.*

— *En* est purement explétif dans certaines locutions ou constructions : *Il* EN *est de lui comme de vous. J'*EN *suis pour ma peine. Il est des cas où l'on doit* EN *faire entendre plus qu'on n'*EN *dit.* (Volt.)

— *En* fait partie d'un grand nombre de locutions qui seront expliquées en leur lieu : *S'*EN *aller, s'*EN *venir, s'*EN *retourner, s'*EN *tenir à*, EN *tenir*, EN *avoir dans l'aile.* V. ALLER, VENIR, RETOURNER, TENIR, AILE, etc.

— Argot de théâtre. *En avoir*, Terme employé par les dames des coulisses pour signifier qu'elles ont un amant riche, ou qu'une camarade est au-dessus de ses affaires. ‖ *En donner*, Terme employé par les mêmes en parlant d'un protecteur généreux qui paye au poids de l'or les faveurs qu'on lui accorde.

— Gramm. 1o Emploi de *en* ou de *son, sa, ses, leur, leurs.* Quand l'objet possesseur et l'objet possédé appartiennent à la même proposition, on emploie toujours *son, sa, ses, leur, leurs : La campagne a* SES *agréments. La Saône est sortie de* SON *lit. En automne, les arbres perdent* LEURS *feuilles. La vérité et* SES *conséquences sont l'objet des méditations du sage.* — On se sert encore de l'adjectif possessif quand, le possesseur n'étant pas dans la même proposition que l'objet possédé, celui-ci est le complément d'une préposition : *Paris est une ville magnifique; tous les voyageurs admirent la beauté de* SES *monuments.* — Dans les autres cas, et surtout quand on ne veut exprimer que l'idée de possession, on emploie le relatif *en : J'ai vu le Rhône; le cours* EN *est souvent impétueux. Si les plaisirs sont doux, les suites* EN *sont cruelles. Quand on est dans un pays, il faut* EN *suivre les usages. La gaieté est la santé de l'âme, la tristesse* EN *est le poison.*

Nourri dans le sérail, j'*en* connais les détours.
Racine.

Remarquons ici que les mots possesseurs : *Rhône*, *plaisirs*, *pays*, *âme*, *sérail*, sont des noms de choses; si, au contraire, ces mots étaient des noms de personnes ou d'objets personnifiés, on emploierait de préférence *son, sa, ses, leur, leurs*, sourtout si c'est l'idée de possession qui domine, et qu'on veuille appuyer sur l'expression : *Rien n'épuise la terre : plus on déchire* SES *entrailles, plus elle est libérale.* (Fén.) — Terminons par une série d'exemples où l'emploi des adjectifs possessifs ou du relatif *en* est à peu près indifférent : *Le commerce est comme certaines sources : si vous détournez* LEUR *cours, vous les faites tarir.* (Fén.) *Des corneilles nichent autour de la citadelle d'Athènes, mais elles ne franchissent jamais* SON *sommet.* (Chateaub.) *L'oiseau-mouche est toujours en l'air, volant de fleur en fleur; il a* LEUR *fraîcheur comme il a* LEUR *éclat.* (Buff.) *La patience est amère, mais* SON *fruit est doux.* (J.-J. Rouss.) On eût pu employer *en* dans tous ces cas.

2o Participe passé précédé de *en*. V. PARTICIPE.

— **Homonyme.** An, han.

En fumant, par Alphonse Karr (1861). « Mes *Guêpes*, disait autrefois A. Karr, contiendront l'expression franche et inexorable de ma pensée sur les hommes et sur les choses, en dehors de toute idée d'ambition, de toute influence de parti. » Son programme est toujours le même que dans sa jeunesse, mais l'âge a mûri chez lui le moraliste, tout en lui laissant la forme piquante, témoin cette pensée : « Le bon sens réunit tout d'abord la majorité... mais contre lui. Ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les formes de l'erreur qu'on arrive à la vérité. » Dans ce nouveau recueil, les questions d'art et de littérature tiennent très-peu de place; l'auteur y affirme, plus que dans les *Guêpes*, son amour de la vérité, de la justice, et surtout de l'humanité; ce ne sont plus les ridicules, mais les fautes et les crimes qu'il poursuit surtout avec autant de vivacité et d'esprit que d'amertume. Ces prétendus propos de flâneur entre deux bouffées de tabac ont quelquefois une haute portée philosophique. Les moralistes de profession n'ont rien écrit de plus frappant que ce passage sur la paix, passage bien fait pour marquer la différence entre les premières pages humoristiques d'A. Karr et le ton général du volume intitulé : *En fumant* : « Il y a deux sortes de guerre. L'une est sainte; c'est celle qui se fait pour l'indépendance, pour la liberté, pour la défense de la patrie, du foyer, de la famille. A cette guerre, les femmes envoient leurs maris, les mères envoient leurs fils, les jeunes filles envoient leurs frères et leurs fiancés, et de leurs mains délicates elles effilent de la charpie pour leurs glorieuses blessures, en n'adressant que tout bas leurs prières à la Vierge, tandis que les petits enfants retiennent leurs larmes pour ne pas amollir le cœur de leurs pères, et que les vieilles femmes font bouillir l'huile pour jeter sur la tête des assiégeants. A cette guerre-là frappez fort, frappez sans ménagement. Si les armes, si les mains vous manquent, faites comme Cynégire, le frère d'Eschyle, servez-vous des dents; car, je le répète, cette guerre-là est permise, cette guerre-là est sainte; toutes les cruautés, toutes les plaies, de quelque main qu'elles soient faites, tout le sang, de quelque main qu'il soit versé, seront mis au compte, au compte terrible des agresseurs et des tyrans. Il est une autre guerre, la plus odieuse, la plus grotesque, la plus criminelle, la plus ridicule des folies humaines. Celle-là a pour mobile une vanité bête et féroce qu'on est convenu d'appeler l'amour de la gloire. Les fous furieux qui la font se décorent du titre de héros et de conquérants, les fous idiots qui la laissent faire se laissent appeler « braves compagnons. » En réalité, ils ne sont compagnons que pour les coups. On donne à ces actes de rage insensée des noms gracieux et bucoliques; ces gens vont « cueillir des lauriers, moissonner des palmes, » comme les filles vont aux champs cueillir des pâquerettes et des bluets. Ils vont en réalité cueillir des bras et des jambes, faire des tas de cadavres mutilés, arroser des moissons détruites avec du sang et des cervelles humaines. Voici deux héros, deux conquérants en présence : chacun d'eux range ses soldats, des fils, des frères, des fiancés, des jeunes pères de famille; il les range comme des quilles, puis la partie commence, les canons lancent les boules, les quilles tombent. Comme ces quilles vivantes ne peuvent se ramasser et se remettre debout comme les quilles de bois, on les remplace par d'autres hommes qui sont abattus à leur tour. La partie finie, quand un des héros est fatigué, on compte les morts. « Moi, j'ai 3,000 cadavres que vous m'avez faits; mais je vous en ai fait 3,200. Rendons grâce au ciel, nous sommes vainqueurs! Réjouissons-nous! Rentrons triomphalement dans les villes; on nous dresse des arcs de triomphe. Les jeunes filles vêtues de blanc nous présentent des fleurs. » Eh bien! et ces 3,000 morts et ces 6,000 mutilés, et leurs 20,000 pères, mères, femmes, fiancées, sœurs, enfants qui pleurent amèrement? Et ces 100,000 paysans dont les moissons ont été ravagées, dont les chaumières ont été brûlées, qui ne peuvent donner à manger à leurs petits? Qu'ils fassent silence. D'ailleurs le bruit des fêtes étouffera leurs cris et leurs sanglots; c'est un grand jour, c'est un beau jour; le héros est adoré comme un dieu. De cette guerre-là, messieurs les conquérants, messieurs les héros, au nom du bon sens, au nom de la divinité, au nom de la liberté, je vous le déclare, le temps est passé; cette industrie de conquérants, ce métier de héros seront désormais classés parmi les petits métiers insalubres et malsains. Les peuples ne permettront plus qu'on exerce cette profession sanglante de joueur de quilles humaines. Les rois qui auront cette fantaisie seront invités à se battre eux-mêmes et entre eux; ce sera au tour des peuples de juger les coups et de faire galerie; mais ils ne consentiront même plus à parier pour l'un ou pour l'autre : « Les Grecs ne veulent plus payer les folies des rois. » Morbleu! dirait Molière, que ne les règlent-ils en bonne volée de bois vert sur le dos des coupables! »

Hélas! on voit bien que ceci a été écrit avant 1870.

ENACHSYS, divinité malfaisante, qui est fort redoutée des Yakoutes. C'est elle, selon eux, qui frappe de maladie les vaches et les veaux. Ils lui offrent des sacrifices afin de se la rendre favorable.

ÉNADELPHIE s. f. (é-na-dèl-fî — du gr. *en*, dans; *adelphos*, frère). Tératol. Inclusion d'un fœtus dans un autre fœtus.

ÉNAGE s. m. (é-na-je — gr. *enagês;* de *en*, dans, et *agos*, exécration). Antiq. gr. Personne exclue des mystères pour cause d'infamie. ‖ A Athènes, Nom donné aux citoyens qui avaient violé le droit d'asile en arrachant du pied de la statue de Minerve les partisans de Cylon. ‖ On dit aussi ÉNAGÉE.

ÉNAGONIEN adj. m. (é-na-go-ni-ain — gr. *enagonios;* de *en*, dans; *agôn*, combat). Mythol. Surnom de Mercure.

ÉNAKITES, peuplade qui habitait, avant l'invasion des Hébreux, le sud du pays de Chanaan, et surtout la contrée qui environnait Hébron. Les Enakites furent presque détruits par les envahisseurs; mais leur résistance dut être énergique, car la tradition postérieure des Israélites les représente comme des géants à côté desquels les autres hommes ne paraissaient pas plus grands que des sauterelles. Les restes des Enakites furent refoulés vers la côte, où ils se fondirent probablement plus tard avec les Philistins, car l'histoire n'en fait plus mention.

Les Enakites comprenaient trois tribus principales, appelées *Ahiman*, *Sesaï* et *Thalmaï*. Le livre des *Nombres* (XIII, 23), celui des *Juges* (I, 20) et le *Deutéronome* (IX, 2) nous apprennent qu'ils furent presque entièrement exterminés dans les villes de Gaza, de Gath et d'Aschdod, qui appartenaient aux Philistins. Quelques auteurs ont regardé les Enakites comme des Troglodytes.

ÉNALCIDE s. f. (é-nal-si-de — du gr. *en*, dans; *alkê*, force, remède). Bot. Syn. de TAGÈTE, genre de composées sénécionidées.

ÉNALIOSAURIEN, IENNE adj. (é-na-li-o-sô-ri-ain, iè-ne — du gr. *enalios*, marin; *sauros*, lézard). Erpét. Syn. de SAURIEN MARIN.

— s. m. pl. Groupe de reptiles sauriens, comprenant plusieurs genres aujourd'hui disparus, et qui vivaient autrefois dans les eaux marines.

— **Encycl.** Les genres que renferme cet ordre de reptiles fossiles présentent une réunion étrange de caractères empruntés à presque toutes les classes de vertébrés : ainsi l'on trouve quelquefois sur le même individu un museau de dauphin, un crâne de lézard, des membres de cétacé et des vertèbres de poisson. Ce sont, de tous les reptiles, et peut-être de tous les animaux, ceux qui ressemblent le moins aux types actuellement connus. Ils semblent former le passage des reptiles aux cétacés et aux poissons. Les *énaliosauriens*, dont les débris se trouvent dans le lias et l'oolithe, en Angleterre, en France et en Allemagne, remplissaient dans les mers de l'époque jurassique les fonctions dévolues aujourd'hui aux cétacés. Les genres actuellement déterminés sont au nombre de trois, savoir : *ichthyosaure*, *plésiosaure* et *pliosaure*. V. ces mots.

ÉNALLAGE s. f. (é-nal-la-je — du gr. *enallagê*, changement). Gramm. Figure de construction qui consiste dans l'emploi d'un temps, d'un mode, d'un nombre, d'un genre pour un autre, comme dans cet exemple :

Ainsi dit le renard, et flatteurs d'*applaudir*.
La Fontaine.

ÉNALLOCHROME s. f. (é-nal-lo-kro-me — du gr. *enallos*, différent; *chrôma*, couleur). Syn. d'ÆSCULINE et de BICOLORINE.

ÉNALLOSTÈGUE adj. (é-nal-lo-stè-ghe — du gr. *enallos*, différent; *stegê*, toit). Foram. Qui a les loges réunies sur deux ou trois axes distincts.

— s. m. pl. Famille de foraminifères, comprenant les genres dont les loges, au lieu de former une spire régulière et bien caractérisée, alternent sur deux ou trois axes distincts.

ENAMBUE (Pierre VANDROSQUE DIEL D'), navigateur français, né dans le pays de Caux, mort à Saint-Christophe en 1636. Embarqué dès son enfance, il ne tarda pas à attirer l'attention de Richelieu, qui le nomma capitaine. En 1625, il s'associa à un autre capitaine du nom de du Rossey, équipa avec lui un brigantin armé de huit bouches à feu et partit de Dieppe pour faire la course contre les Espagnols. Arrivé près de l'île des Caïmans, entre Cuba et la Jamaïque, il fut attaqué par un galion espagnol de 35 canons et parvint à le mettre en fuite, non sans avoir éprouvé de graves avaries qui le contraignirent à relâcher à Saint-Christophe. Là, il trouva des Anglais nouvellement débarqués et quelques Français depuis longtemps établis dans l'île, se mit à la tête des Francais, s'associa aux Anglais, et jeta avec eux les premiers fondements d'une colonie. Ils repoussèrent ensemble les indigènes, puis d'Enambue et du Rossey revinrent en Europe, apportant de riches cargaisons de tabac et d'acajou. Richelieu leur accorda les pouvoirs nécessaires pour l'établissement d'une colonie régulière, et les deux aventuriers repartirent avec trois navires pour les Antilles. Arrivés à Saint-Christophe, ils firent le partage de l'île avec les Anglais et signèrent avec eux un traité d'alliance; mais les Français, pendant une longue absence de d'Enambue, ayant été décimés par les maladies, les Anglais voulurent profiter de la circonstance pour s'emparer de l'île entière et d'Enambue dut s'apprêter à repartir immédiatement pour l'Europe, afin de solliciter des secours. Sur ces entrefaites, une flotte espagnole se présenta à Saint-Christophe pour en expulser Anglais et Français. Du Rossey livra lâchement le fort qu'il commandait, et d'Enambue dut s'embarquer précipitamment pour Antigoa avec la plupart des colons français (1629). Les Anglais capitulèrent et s'engagèrent à évacuer l'île, ce dont ils s'abstinrent. Quant à d'Enambue, ayant trouvé à Antigoa un navire français commandé par le brave Giron, il décida celui-ci à venir avec lui châtier les Anglais, qui tentèrent vainement de s'opposer à leur débarquement. Les Anglais étaient alors environ 5,000 ou 6,000, les Français à peine 350; néanmoins, par la fermeté et la résolution de son caractère, d'Enambue sut toujours en imposer à ses voisins et arrêter leurs empiétements. Lorsque d'Enambue se vit assez fort, il partit à la tête d'une centaine d'hommes déterminés et alla s'emparer, au nom du roi de France, de l'île de la Martinique (1635), où il jeta les fondements de la ville de Saint-Pierre. Il y laissa son neveu du Parquet et revint à Saint-Christophe, où il mourut. Du Rossey, de retour en France, fut enfermé à la Bastille.

ENAMOURÉ, ÉE (an-na-mou-ré) part. passé du v. Enamourer. Epris; devenu amoureux : *Un vieillard* ENAMOURÉ *d'une jeune fille.*

Bref, mon esprit, sans cognoissance d'âme,
Vivoit alors sur la bouche à madame,
Dont se mouroit le corps *enamouré*.
Cl. Marot.

Durant que son bel œil ces lieux embellissoit,
L'agréable printemps sous ses pieds florissoit,
Tout rioit auprès d'elle, et la terre parée
Estoit *enamourée*.
Régnier.

— Substantiv. Personne enamourée : *Quelque pauvre* ENAMOURÉE *va s'y repaître de doux souvenirs.* (P.-L. Courier.)

ENAMOURER v. a. ou tr. (an-na-mou-ré — de *en*, et d'*amour*). Inspirer de l'amour à : *Elle veut bien les* ENAMOURER, *mais non pas les aimer.*

S'enamourer v. pr. S'amouracher, devenir amoureux : *Il* S'EST ENAMOURÉ *de sa cousine. Il est bien prompt à* S'ENAMOURER.

ÉNANCHÉ, ÉE (é-nan-ché). V. ÉNAUCHÉ.

ÉNANCHER v. a. ou tr. (é-nan-ché). V. ÉNAUCHER.

ENANCRÉ, ÉE (an-nan-kré) part. passé du v. Enancrer : *Navire* ENANCRÉ.

ENANCRER v. a. ou tr. (an-nan-kré — de *en*, et de *ancrer*). Mar. Syn. de MOUILLER.

ENANDER (Samuel), prélat suédois, né à Eneby en 1607, mort en 1670. Vers la fin de sa vie il fut nommé évêque de Linkœping. On a de lui : *De intellectu et voluntate hominis* (Upsal, 1629, in-4o); *Disputatio pro gradu de sensibus interioribus, sensu communi, phantasia et memoria* (Upsal, 1632); *Disputatio physiologica de mundo* (Upsal, 1634); *Epitome præceptorum dialecticæ, etc.* (Linkœping, 1648, in-8o).

ENANGLE adj. (an-nan-gle — de *en*, et de *angle*). Qui est dans l'angle, dans un coin. ‖ Vieux mot.

ÉNANTÈSE s. f. (é-nan-tè-ze — du gr. *enantion*, vis-à-vis). Anat. Soudure de vaisseaux ascendants et descendants, anastomose.

ÉNANTHÈME s. m. (é-nan-tè-me — du gr. *en*, dans; *anthein*, fleurir). Méd. Eruption qui se produit à la face interne des cavités naturelles. Se dit par opposition à EXANTHÈME.

ÉNANTIOPATHIE s. f. (é-nan-ti-o-pa-tî — du gr. *enantios*, contraire; *pathos*, affection). Méd. Système de thérapeutique allopathique, dans lequel on cherche à déterminer des symptômes opposés à ceux de la maladie.

ÉNANTIOPATHIQUE adj. (é-nan-ti-o-pa-ti-ke — rad. *énantiopathie*). Méd. Relatif à l'énantiopathie : *Traitement* ÉNANTIOPATHIQUE.

ÉNANTIOSE s. f. (é-nan-ti-o-ze — du gr. *enantios*, contraire). Philos. Chacune des oppositions, au nombre de dix, qui sont la source de toute chose, dans le système des pythagoriciens : *Voici les* ÉNANTIOSES, *d'après Aristote : le but et l'indétermination, l'impair et le pair, l'un et le multiple, la droite et la gauche, le mâle et la femelle, l'immobile et le mobile, la ligne droite et la courbe, la lumière et les ténèbres, le bien et le mal, le carré parfait et le carré long.*

— Méd. Traitement par les contraires.

— Gramm. Sorte d'antithèse.

ÉNANTIOTRÈTE adj. (é-nan-ti-o-trè-te — du gr. *enantios*, opposé; *tretos*, perforé). Infus. Qui a les perforations opposées.

— s. m. pl. Division de la classe des infusoires, comprenant les genres qui ont les perforations opposées.

ÉNANTIOTRIC s. m. (é-nan-ti-o-trik — du gr. *enantios*, opposé; *thrix*, poil). Bot. Syn. d'ENRYOPS, genre de plantes.

ÉNAPHALODE s. m. (é-na-fa-lo-de — altér. du gr. *gnaphalôdês*, laineux). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes et de la tribu des cérambyx, comprenant deux espèces qui habitent l'Amérique du Nord : *Les* ÉNAPHALODES *sont d'un brun clair ou cendré.* (Chevrolat.)

ENARA, lac de la Russie d'Europe, dans la partie septentrionale de la Finlande ou Laponie, gouvernement et à 400 kilom. N. d'Uléaborg; 92 kilom. de longueur sur 48 de largeur. Il est couvert de petites îles et déverse ses eaux dans l'océan Glacial arctique par la rivière Pasvig. Au S.-O. de ce lac se trouve un village du même nom, peuplé de quelques centaines de Lapons qui vivent du produit de leur pêche.

ENARBRÉ, ÉE (an-nar-bré) part. passé du v. Enarbrer : *Une roue* ENARBRÉE.

— Manége. Cabré : *Un cheval* ENARBRÉ.

ENARBRER v. a. ou tr. (an-nar-bré — de *en*, et d'*arbre*). Techn. Monter, assembler sur un arbre ou essieu : ENARBRER *une roue, un pignon.*

S'enarbrer v. pr. Etre enarbré : *Cette roue et ce pignon doivent* S'ENARBRER *sur la même tige.*

— Manége. Se cabrer. ‖ Vieux mot.

ENARD (DOM Jean-Baptiste), bénédictin français, né à Stenay en 1749, mort en 1829. Il fut chargé de professer les mathématiques et la physique au collége de Metz, émigra en 1792, rentra à Stenay en 1801 et devint vicaire. Enard, qui avait plus de talent et d'instruction que de bon sens, monta un jour en chaire au moment où son curé en descendait et s'écria : « Mes chers frères, je vais vous prouver que tout ce que vous a débité monsieur le curé n'est que mensonge. » Après cette incartade, le gouvernement crut devoir l'envoyer à Besançon et le mettre sous la surveillance de la haute police. Cependant on lui donna quelque temps après la place de censeur au lycée de Nancy, place qu'il ne garda que quelques mois. A la Restauration, il devint aumônier de la Chambre des députés. L'abbé Enard a écrit : *Question importante et facile à résoudre : l'abbé Grégoire fut-il un des auteurs de la mort de Louis XVI, et doit-il être regardé comme véritablement coupable de ce forfait? Tolle et lege* (Paris, 1814, in-8o), pamphlet qui ne dément pas le caractère emporté de son auteur; le *Grand travail de l'abbé de Pradt corrigé et amendé* (Paris, 1819, in-8o), autre pamphlet dont le ton injurieux ne fait aucun contraste avec celui du pamphlet précédent.

ENAREA, petit Etat du S.-O. de l'Abyssinie; capitale Saka. C'est une contrée bien arrosée, marécageuse en partie, et qui forme un plateau environné de hautes montagnes, limité à l'O., au N. et à l'E., par le cours du Guibé. Les habitants, soumis à la domination des Gallas mahométans, sont en partie chrétiens et en partie idolâtres, et ont la réputation d'être fort civilisés. Le climat de l'Enarea est doux et agréable, le sol fertile; les principaux articles d'exportation sont le café, la myrrhe, la civette, l'ivoire et les étoffes.

ÉNARGÉE s. f. (é-nar-jé). Bot. Syn. de CALLISÈME.

ÉNARGIE s. f. (é-nar-jî — du gr. *en*, dans; *argia*, repos). Rhétor. Figure dont parle Quintilien, et qui est voisine de l'hypotypose.

ÉNARGITE s. f. (é-nar-ji-te — du gr. *enargês*, évident). Minér. Nom donné par Breithaupt à un sulfure de cuivre arsénifère, qu'on avait d'abord regardé comme une simple variété de tennantite, et qu'il a reconnu former évidemment une espèce particulière.

— **Encycl.** L'*énargite* a été trouvée à Morococha, au Pérou, où elle est accompagnée de tennantite, de cuivre pyriteux et de pyrite ordinaire. C'est un minéral d'un noir de fer, dont la poussière est noire, l'éclat métallique et la cassure inégale. Sa pesanteur spécifique est exprimée par le nombre 4 et sa dureté par le nombre 3. L'*énargite* cristallise en prismes droits rhombiques de 97o 53', parallèlement aux pans desquels il existe des clivages très-sensibles. Sur le charbon, elle donne des vapeurs d'acide arsénieux. Avec le borax et la flamme de réduction, elle fournit un globule de cuivre. D'après l'analyse de Plattner, elle renferme, en poids, 32,50 de soufre, 48,40 de cuivre et 19,10 d'arsenic.

ÉNARME s. f. (é-nar-me — du gr. *enarmozô*, j'adapte). Armur. Nom donné, dans le moyen âge, aux anses de cuir ou de fer qui étaient fixées dans la partie concave du bouclier et qui servaient à le saisir. ‖ Bouclier lui-même.

ENARMONIE, ENARMONIQUE, Autre orthographe des mots ENHARMONIE, ENHARMONIQUE.

ÉNARRABLE adj. (é-nar-ra-ble — rad. *énarrer*). Néol. Qui peut se narrer, se raconter : *Cette scène n'est pas* ÉNARRABLE.

ÉNARRATION s. f. (é-nar-ra-si-on — rad. *énarrer*). Néol. Récit détaillé, action d'énarrer : *Une ennuyeuse* ÉNARRATION.

ÉNARRÉ, ÉE (é-nar-ré) part. passé du v. Enarrer : *Un fait bien* ÉNARRÉ.

ÉNARRÉE s. m. (é-nar-ré — gr. *enarrêios;* de *en* privat., et de *arrên*, mâle). Anthropol. Nom donné par les anciens à des Scythes du sexe masculin, qui naissaient avec les parties sexuelles atrophiées.

— **Encycl.** Hérodote et Hippocrate ont parlé des *énarrées* qu'ils avaient rencontrés chez les Scythes. Hippocrate notamment, dans son traité *De l'air et de l'humidité*, voit dans leur impuissance un effet du climat et de la vie nomade dans les terres marécageuses que parcouraient les tribus scythes auxquelles ces malheureux disgraciés de la nature appartenaient. « Il y a, dit-il, des Scythes qui naissent et vivent privés de la virilité; ils font tous les ouvrages des femmes, et on les appelle *énarrées* ou efféminés. Leurs compatriotes rapportent ce défaut à la volonté des dieux, et ils rendent même une sorte de culte à ces efféminés, comme s'ils redoutaient pour eux-mêmes un mal semblable. »

Il existe encore aujourd'hui, chez les Nogaïs, de véritables *énarrées*, connus sous le nom de Kos.

ÉNARRER v. a. ou tr. (é-nar-ré — du préf. *é*, et de *narrer*). Néol. Raconter avec détail : ÉNARRER *ses exploits.*

S'énarrer v. pr. Etre énarré : *Cela ne peut* S'ÉNARRER.

ENARRHÉ, ÉE (an-na-ré) part. passé du v. Enarrher : *Un vendeur* ENARRHÉ. ‖ Vieux mot.

ENARRHEMENT s. m. (an-na-re-man — rad. *enarrher*). Action de donner des arrhes. ‖ Vieux mot.

ENARRHER v. a. ou tr. (an-na-ré — de *en*, et de *arrhes*). Donner des arrhes à : ENARRHER *son propriétaire.* ‖ Vieux mot.

— Par anal. Payer d'avance, gagner à prix d'argent :

Mais ses rivaux, munis de protecteurs,
Avaient d'emblée *enharré* ses suffrages.
Piron.

ÉNARTHROCARPE s. m. (é-nar-tro-kar-pe — du gr. *enarthros*, articulé; *karpos*, fruit). Bot. Genre de plantes, de la famille des crucifères, tribu des raphanées, voisin des radis, et comprenant quatre ou cinq espèces qui croissent en Orient.

ÉNARTHROCARPÉ, ÉE adj. (é-nar-tro-kar-pé — rad. *énarthrocarpe*). Bot. Qui ressemble à un énarthrocarpe.

— s. f. pl. Sous-tribu des raphanées, ayant pour type le genre énarthrocarpe.

ÉNARTHROS s. m. (é-nar-tross — mot gr. qui signifie *articulé*). Zooph. Nom donné à des tiges de polypiers crinoïdes.

ÉNARTHROSE s. f. (é-nar-tro-ze — du gr. *enarthros*, articulé). Anat. Articulation lâche et mobile, permettant à l'os articulé des mouvements en tous sens.

— **Encycl.** On désigne sous le nom d'*énarthrose* un genre spécial d'articulations de la classe des diarthroses. C'est Cruveilhier qui a établi cette classification. L'*énarthrose* est caractérisée par la réception d'une éminence osseuse, sphérique, dans une cavité de même forme. Le type est l'articulation coxo-fémorale. Ce genre d'articulations jouit des mouvements les plus variés et les plus étendus : 1o la rotation dans laquelle un des os pivote sur l'autre autour de son axe; 2o l'adduction, dans laquelle le membre se rapproche de la ligne médiane; 3o l'abduction, mouvement inverse; 4o la flexion, par laquelle le membre se porte en avant; 5o l'extension, mouvement inverse; 6o la circumduction, qui se compose de tous ces mouvements se succédant les uns aux autres. Le membre décrit, autour de l'os resté immobile, un cône dont le sommet répond à la tête de l'os, et la base à l'extrémité libre du même os. L'articulation de l'épaule est aussi une *énarthrose*.

ENARYA, contrée de l'Afrique orientale, à l'O. de l'Abyssinie, entre 7o à 8o de lat. N. et 31o à 35o de longit. E., à trente journées de marche de Gondar. Au centre du pays s'élève un groupe de hautes montagnes, appelées *Kheresa*, sur le flanc septentrional desquelles prennent leurs sources les rivières Guibé et Maleg, qui tombent dans l'Abaï; celles qui naissent sur la face opposée tombent dans le Goshop. Les habitants appartiennent à la race des Gallas. Ce pays est surtout renommé pour ses grands bois de caféiers, qui abondent principalement dans la vallée du Djibbi, aux environs de Sakka, capitale et principal entrepôt de tout le royaume. Les habitants de l'Enarya sont regardés comme les plus civilisés des Gallas, et chez eux l'industrie manufacturière est plus avancée que chez aucun autre peuple de l'Afrique. Tout le café et la majeure partie de l'ivoire et des esclaves que l'Abyssinie reçoit du dehors sont exportés de cette contrée. La capitale, Sakka, est sur les bords du Guibé. L'Enarya a été visitée pour la première fois, au XVIIe siècle, par le Portugais Ant. Fernandez.

ÉNASÉ, ÉE (é-na-zé) part. passé du v. Enaser : *Justinien, tout essaurillé et* ÉNASÉ *qu'il était, est réintégré en sa couronne.* (Et. Pasq.)

ÉNASER v. a. ou tr. (é-na-zé — du préf. privat. *é*, et du lat. *nasus*, nez). Couper le nez à : *Autrefois on* ÉNASAIT *les voleurs pour un premier délit, on les essorillait à un second, on les aveuglait au troisième.*

S'énaser v. pr. Donner, frapper violemment du nez : *Hélas! je me figurais être seul dans cette forêt où je levais une tête si fière! Tout à coup, je viens* M'ÉNASER *contre un hangar.* (Chateaub.)

ÉNAUCHÉ, ÉE (é-nô-ché) part. passé du v. Enaucher : *Epingles* ÉNAUCHÉES. ‖ On dit aussi ÉNANCHÉ.

ÉNAUCHER v. a. ou tr. (é-nô-ché). Techn. En parlant de l'épingle, Former sur l'enclume la place de la branche avant celle de la tête. ‖ On dit aussi ÉNANCHER.

ÉNAUDERIE (Pierre DE L'), moraliste français. V. LE MONNIER.

ÉNAULT (Etienne), littérateur français, né vers 1819. Il vint faire ses études à Paris, où, de bonne heure, il se livra à ses goûts littéraires, collabora à divers journaux, au *Courrier français*, au *National*, et publia des nouvelles, des romans. Lors de la révolution de 1848, M. Etienne Enault s'occupa activement de politique et se présenta, mais sans succès, comme candidat républicain à l'Assemblée constituante, dans le département de Seine-et-Oise. Depuis cette époque, il est revenu à ses travaux littéraires. Nous citerons de lui : le *Fils de l'empereur* (1846); la *Vallée des pervenches* (1847), recueil de nouvelles; l'*Homme de minuit* (1857, 4 vol.); le *Vagabond* (1859, 4 vol.), écrit, comme le précédent roman, en collaboration avec M. Judicis; le *Portefeuille du diable*, roman (1859, 2 vol.); le *Dernier amour* (1862); le *Lac des cygnes* (1864, in-18); *Scènes dramatiques du mariage* (1865, in-18); l'*Enfant trouvé* (1866, in-18); le *Roman d'une altesse* (1866, in-18), etc.

ÉNAULT (Louis), romancier français, cousin du précédent, né en 1824 à Isigny, petite ville du Calvados. Il n'avait pas été destiné par sa famille à la profession des lettres; ses parents voulaient en faire un avocat, et, en effet, il débuta au barreau et plaida deux fois pour le P. Lacordaire. Il possédait un talent de parole remarquable et il était évidemment destiné aux succès de cours d'assises; mais la révolution de Février, qui a bouleversé tant d'existences, eut sur son avenir une influence toute particulière, quoiqu'il assure ne s'être jamais occupé de politique. En effet, dans les nombreux journaux auxquels il a collaboré, jamais on n'a lu de lui une ligne qui ne fût exclusivement consacrée à la littérature ou aux beaux-arts. Cependant de nombreux articles et environ vingt volumes attestent le labeur d'une vie incessamment occupée et qui ne semble se délasser qu'en changeant de travail. Il fut, on ne sait comment, et lui-même a déclaré plusieurs fois n'en pas savoir à ce sujet plus que les autres, compromis à la suite des événements de Juin et arrêté dans sa modeste chambre d'étudiant en droit. On assure même qu'on le destinait à faire un assez long voyage dans nos possessions d'outre-mer, lorsqu'il fut relâché faute de preuves. On lui fit cependant comprendre que l'air de la France lui était, en ce moment, particulièrement contraire. Il quitta donc Paris, où rien ne le retenait, et commença cette série de voyages qui l'ont promené à travers le monde et qu'il s'est plu à raconter dans les journaux et dans ses livres. Après avoir vécu assez longtemps en Angleterre, pays dont il étudiait en même temps la littérature et les mœurs, il visita successivement l'Ecosse, l'Irlande et les îles Hébrides, avant lui complétement inconnues aux Français, si ce n'est au point de vue géographique. Il passa ensuite en Allemagne, où il s'enthousiasma pour *Werther*, ainsi qu'il convient à tout jeune littérateur. Il en donna une traduction, que le poëte allemand Ludwig, l'auteur des *Hirondelles*, regarde comme une des meilleures interprétations de Gœthe que l'on ait jamais faites. Dans une de ses haltes à Paris, il avait traduit la *Case de l'oncle Tom*, alors dans toute sa vogue, d'ailleurs fort légitime.

L'Italie l'attirait déjà; il y fit un premier voyage poussé jusqu'à Malte et qui devait être bientôt suivi de quatre autres.

A ces premières excursions, qu'il appelait lui-même des promenades, succédèrent bientôt de véritables voyages. Il s'embarqua pour l'Orient, et, après avoir abordé en Egypte, il parcourut une partie de l'Arabie, la terre sainte, le Liban, Damas, les grands sites où furent Palmyre, Balbek, toutes les côtes de l'Asie Mineure, les bords de la mer Noire et la Turquie d'Europe, puis la Grèce, cette patrie des souvenirs héroïques.

L'année suivante, il voulut faire pour l'extrême Nord ce qu'il avait fait pour l'extrême Orient, et, après avoir rêvé sous la tente des Arabes, il alla songer sous la hutte des Lapons; après avoir traversé les déserts de sable sur le dos des chameaux, il traversa les steppes de neige dans un traîneau attelé de rennes. Il avait étudié, en passant, le Danemark et la Norvége; il revint par la Suède.

Ces excursions en de lointains pays n'avaient pas lassé son ardeur de voir et d'apprendre : un nouveau voyage le poussa vers l'est de l'Europe, où il visita successivement la Hongrie, la Bohême et la malheureuse Pologne, cette terre classique des héros martyrs, à laquelle il voua ses sympathies.

De retour en France, il fut attaché à la rédaction du *Pays* et du *Constitutionnel*, et fut chargé de la critique littéraire dans le second de ces journaux et de la critique artistique dans le premier.

Une petite nouvelle qui fut remarquée, la *Bourgeoise de Prague*, et un des romans qui obtinrent le plus de succès en ces dernières années, *Christine* (1857), l'engagèrent à s'adonner aux œuvres d'imagination, dans lesquelles ses premiers essais se comptaient par des triomphes, et il s'efforça d'allier les études de mœurs de la société française à la peinture des pays qu'il avait parcourus, des contrées qu'il avait visitées. Outre *Christine*, on lui doit de nombreux romans, parmi lesquels nous citerons : la *Vierge du Liban* (1858, in-8°); *Alba* (1859); *Nadèje* (1859); l'*Amour en voyage* (1860), recueil de nouvelles; *Hermine* (1860); *Un amour en Laponie* (1861); *Pêle-mêle* (1862), recueil de nouvelles; *Stella* (1863); *En province* (1864); *Olga* (1864); *Franz Muller; Irène;* le *Collier sanglant; Dolorès*, étude de mœurs contemporaines et de vie mondaine; *Nagli*, épisode de la révolte des cipayes en 1857, etc. Les livres qu'il a écrits sur ses voyages sont nombreux et intéressants. Nous mentionnerons : *Promenade en Belgique et sur les bords du Rhin* (1852); la *Terre sainte, histoire des quarante pèlerins* (1854); *Constantinople et la Turquie, tableau historique, pittoresque, statistique et moral de l'empire ottoman* (1855); *Voyage en Laponie et en Norvége* (1857); la *Norvége* (1857); *Itinéraire de Paris à Cherbourg* (1859); *De la littérature des Indous* (1860); la *Méditerranée, ses îles et ses bords* (1862, in-8°); *Irène; Un mariage interrompu; Deux villes mortes* (1865, in-18); l'*Amérique centrale et méridionale* (1866, in-8°); *Un drame intime* (1866, in-18); le *Roman d'une veuve* (1867, in-18), etc. Citons encore de lui : *Lettres sur la Normandie, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande; Paris et les Parisiens*, en collaboration avec Théophile Gautier, Arsène Houssaye, etc. On lui doit aussi, comme critique : le *Salon de* 1852 (1853); *Claude Chopin;* des *Considérations sur le théâtre grec d'Eschyle*, qui lui valurent le titre de docteur ès lettres (il était déjà docteur en droit); de nombreux articles dans la *Revue contemporaine*, l'*Athenæum*, l'*Illustration*, le *Figaro*, la *Correspondance littéraire*, la *Revue française*, etc., soit sous son nom, soit sous le pseudonyme de Louis de Vermond. Enfin, comme traducteur, il a publié la *Case de l'oncle Tom* (1852); *Werther* (1853); le petit poëme d'*Axel*, d'Esaïas Regner, une des plus suaves créations de la muse suédoise.

Tel est l'ensemble des travaux et des voyages qui remplissent jusqu'ici une carrière infatigablement laborieuse. Peu d'écrivains, en effet, travaillent autant que M. Louis Enault et aussi consciencieusement. Lorsqu'il aurait pu, comme tant d'autres de ses confrères, se lancer dans la littérature à la vapeur, s'attacher à la production quand même, tenir compte de la quantité et non de la qualité, entasser des volumes et ne pas créer une seule œuvre, il a préféré creuser lentement son sillon et repasser à plusieurs reprises sur les mêmes traces pour en assurer la régularité. Comme idée, on pourrait lui reprocher de ne savoir faire vibrer qu'une seule corde, car tous ses romans ne sont que des études de femmes; mais une telle variété de types et de détails rachète assez l'uniformité du sujet, pour qu'on sache bon gré à l'auteur de rester sur le terrain qui lui est familier et de se montrer moins audacieux dans ses excursions la plume en main qu'il ne l'a été dans ses voyages aventureux. En somme, M. Louis Enault est un des écrivains de l'époque qui font le plus d'honneur aux lettres, parce qu'il a le bon esprit de respecter ses lecteurs en se respectant lui-même, par la sévérité dont il use envers ses œuvres d'imagination.

ÉNAUTE s. m. (é-nô-te — gr. *aeinautês;* de *aei*, toujours, et de *nautês*, nautonier). Antiq. gr. Nom donné à des magistrats milésiens, particulièrement chargés de juger les différends maritimes.

— **Encycl.** Les *énautes*, lorsqu'ils avaient à délibérer sur des affaires importantes, montaient sur un vaisseau, qu'ils faisaient éloigner des côtes et sur lequel ils restaient jusqu'à ce qu'ils se fussent accordés sur le parti qu'il y avait à prendre et qu'ils eussent résolu la question pour laquelle ils étaient assemblés. C'était probablement pour se soustraire à toute influence de leurs concitoyens que ces magistrats de Milet, la plus commerçante des villes grecques de l'Asie Mineure, avaient adopté cet usage singulier.

ÉNAUX (Joseph), chirurgien français, né à Dijon en 1726, mort en 1798. Après avoir ébauché ses études dans sa ville natale, il vint les achever à Paris, sous Winslow et à l'hôpital de la Charité. Il devint, en 1773, démonstrateur du cours gratuit d'accouchement, puis, en 1775, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et membre de l'Académie de Dijon. Il a publié plusieurs mémoires dans les comptes rendus de cette Académie, et un ouvrage, qu'il écrivit en collaboration avec Chaussier, intitulé : *Méthode de traiter les morsures des animaux enragés et de la vipère* (Dijon et Paris, 1785, in-12).

EN-BAS ou **EMBAS** s. m. (an-ba). Partie ou direction basse; n'était usité que dans la locution *En en-bas* ou *En embas : Il descend* EN EMBAS. (Perrault.) *Qu'est-ce que c'est que ceci? vous avez mis les fleurs* EN EN-BAS? (Mol.)

EN-BELLE adv. V. EN BELLE au mot EN.

ENBEURER v. a. ou tr. (an-beu-ré). Remplir, abreuver, pénétrer. ‖ Vieux mot. On disait aussi ENBEVRER.

ENBLANCHIR v. a. ou tr. (an-blan-chir — de *en*, et de *blanchir*). Blanchir, rendre blanc. ‖ Couvrir de linge, de vêtements propres. ‖ Vieux mot.

ENBOHÉMÉ, ÉE (an-bo-é-mé) part. passé du v. Enbohémer. Qui fait partie de la bohème : *Ecrivains* ENBOHÉMÉS.

ENBOHÉMER v. a. ou tr. (an-bo-é-mé — de *en*, et de *bohème*). Néol. Faire entrer dans la bohème : ENBOHEMER *des étudiants.*

S'enbohémer v. pr. Entrer dans la bohème, en faire partie.

ENBOUT s. m. (an-bou). Autre orthographe du mot EMBOUT.

ENBRAMI, IE adj. (an-bra-mi). Inquiet, agité, tourmenté. ‖ Vieux mot.

ENÇA adv. (an-sa — de *en*, et de *ça*). Avant ce temps-ci : *Depuis mille ans* ENÇA. ‖ Après ce temps-là :

> . . . . . Après quinze ou vingt ans *ença*,
> Au travers d'un mien pré certain ânon passa.
> RACINE.

‖ Vieux mot.

ENCABANAGE s. m. (an-ka-ba-na-je — rad. *encabaner*). Econ. rur. Action d'encabaner les vers à soie.

ENCABANÉ, ÉE (an-ka-ba-né) part. passé du v. Encabaner : *Des vers à soie* ENCABANÉS.

ENCABANEMENT s. m. (an-ka-ba-ne-man — rad. *en*, et *cabane*). Mar. Partie intérieure du bâtiment, qui rentre depuis la ligne du fort jusqu'au plat-bord.

ENCABANER v. a. ou tr. (an-ka-ba-né — de *en*, et de *cabane*). Econ. rur. Mettre sur les claies, en parlant des vers à soie.

ENCABELLADOS, tribu sauvage du Brésil, descendant des Tapuyas, et errant aujourd'hui dans les forêts de l'Amazone. Ces sauvages se distinguent des autres indigènes par leur longue et épaisse chevelure, dont ils enveloppent comme d'un vêtement la partie supérieure de leur corps nu. C'est de cette singulière manière de se couvrir le corps que vient le nom espagnol de cette tribu.

ENCÂBLURE s. f. (an-kâ-blu-re — de *en*, et de *câble*). Mar. Distance de 120 brasses ou de 200 mètres environ : *Le temps était sombre, la brise molle, et la houle battait lourdement les écueils à quelques* ENCÂBLURES *du vaisseau.* (Chateaub.)

ENCADDIRE s. m. (an-ka-di-re). Antiq. Prêtre carthaginois, attaché au culte des dieux abadirs.

ENCADENASSÉ, ÉE (an-ka-de-na-sé) part. passé du v. Encadenasser : *Un prisonnier soigneusement* ENCADENASSÉ.

ENCADENASSER v. a. ou tr. (an-ka-de-na-sé — de *en*, et de *cadenas*). Fermer d'un cadenas; enfermer soigneusement : ENCADENASSER *un prisonnier.*

ENCADRÉ, ÉE (an-ka-dré) part. passé du v. Encadrer. Placé dans un cadre, entouré d'un cadre ou d'un encadrement : *Ces tapisseries, bien conservées dans les endroits où la lumière pénètre peu, sont* ENCADRÉES *de bandes de chêne sculpté devenu noir comme de l'ébène.* (Balz.) ‖ Entouré d'une bordure tenant lieu de cadre : *Un dessin* ENCADRÉ *de deux filets. Ce journal a paru* ENCADRÉ *de noir.*

— Par anal. Entouré, enfermé : *Une figure* ENCADRÉE *de longs cheveux et d'une grande barbe.* ‖ Placé entre deux ou plusieurs personnes : *Malfaiteur* ENCADRÉ *de deux gendarmes.*

— Par ext. Enchâssé, introduit : *Une scène grecque* ENCADRÉE *dans une tragédie française. Un épisode* ENCADRÉ *dans un récit. Un fait historique* ENCADRÉ *dans un paysage.*

— Fig. Placé dans un certain milieu : *L'amour est plus grand* ENCADRÉ *par l'art que par la nature.* (A. Houssaye.)

— Art milit. Massé dans les encadrements : *Un peloton est* ENCADRÉ *lorsque sa droite et sa gauche sont appuyées l'une et l'autre sur un sous-officier.*

— Placé entre les cadres de l'armée : *Jeunes soldats* ENCADRÉS *de vieux militaires.*

— Minér. *Cristaux encadrés*, Cristaux dont les facettes sont entourées d'une sorte de cadre.

ENCADREMENT s. m. (an-ka-dre-man — rad. *encadrer*). Action d'encadrer; ouvrage servant de cadre : *Un* ENCADREMENT *mal exécuté. L'*ENCADREMENT *d'une glace, d'une tapisserie, d'un tableau.*

— Par anal. Bordure, ceinture, objet qui entoure de toutes parts : *Un* ENCADREMENT *de gazon.*

— Fig. Milieu : *Les passions sont l'*ENCADREMENT *obligé de toutes nos actions.*

— Archit. Ornement en saillie qui entoure certains membres d'architecture ou certaines ouvertures : ENCADREMENTS *de cartouches. L'*ENCADREMENT *d'une fenêtre.*

— Art milit. Sergent et caporal qui ferment la gauche d'un bataillon : *Ce bataillon n'a pas d'*ENCADREMENT.

— **Encycl.** B.-arts. L'*encadrement* prend sa véritable origine à la Renaissance, lors de la réduction des dimensions de la peinture murale à celles du tableau de chevalet. Ce n'est pas que le cadre n'existât avant, mais il faisait partie de l'architecture et rentrait dans l'œuvre du sculpteur sur pierre ou sur bois et du menuisier. Quand la peinture eut quitté la muraille, où elle planait héroïque et sévère, pour descendre sur le tableau, on comprit qu'il fallait lui donner l'entourage, le cadre qu'elle avait dans l'architecture et qui n'est pas seulement une partie de l'ornementation, mais un complément indispensable de la peinture qu'il isole, dont il fait valoir la couleur et quelquefois la perspective. Pour qu'il remplisse cet office, il faut que le cadre se détache vigoureusement, nettement, tout à la fois de la peinture qu'il enserre et du fond sur lequel on le place. Aussi, après les cadres dorés, les cadres noirs ou brun foncé sont-ils ceux qui produisent le meilleur effet.

Les premiers cadres qu'on fit pour les glaces furent des cadres de même matière; ainsi sont les glaces de Venise, si élégantes, d'un agencement si heureux, si merveilleusement travaillées. Mais ce genre d'*encadrement* était très-coûteux, et quand l'usage de construire et de préparer des cadres pour les tableaux se fut établi, on songea à encadrer les glaces de la même façon, ce qui ne nuisait en aucune façon à la beauté de la glace, aux services qu'elle devait rendre, et permettait d'en faire un objet de décoration architecturale pour l'intérieur. Après l'*encadrement* des glaces et de la peinture, solide, fait de bois sculpté ou de fortes moulures, est venu l'*encadrement* des gravures, dessins et aquarelles, et en ces derniers temps des épreuves photographiques, *encadrement* élégant, coquet, de carton et de papier.

Les premiers cadres furent de bois sculpté, sur lequel on appliquait directement des feuilles d'or. Le travail de l'encadreur entrait là pour une part très-mince; aussi l'encadreur était-il en même temps sculpteur. Bientôt on songea, pour donner une apparence plus métallique à l'or du cadre, à recouvrir celui-ci, dans ses parties unies ou sculptées, d'une mince couche de colle et de blanc mêlés, qui ferait disparaître les aspérités ou les pores du bois, en rendant le cadre susceptible d'un polissage qui augmenterait l'éclat de l'or. Cette mince couche s'est accrue avec le temps, et elle forme aujourd'hui la pâte qu'on applique, moulée, sur les cadres en guise de sculpture.

Les ateliers d'*encadrement* sont donc composés : des mouleurs, qui moulent la pâte et l'appliquent sur le cadre; des repasseurs, qui, cette opération terminée, retouchent le moulage et lui donnent le fini, la régularité et le poli voulus; des doreurs, qui le dorent; des brunisseuses, qui rendent certaines parties brillantes, tandis que les autres restent mates; et enfin des encadreurs proprement dits, qui confectionnent les passe-partout, encadrent les dessins, gravures, aquarelles, etc.

Les bois qui servent à la fabrication des cadres dorés sont en général le marronnier, le poirier, l'aune, etc. On les débite par grandes moulures, suivant des profils spéciaux. C'est sur ces moulures qu'on applique, en pâte, les ornements ou les détails qui font saillie, après que le cadre a été préalablement ajusté. On l'ajuste en onglet, et, pour le maintenir, on chasse dans une mortaise pratiquée à cet effet une bande de bois de fil, placée obliquement, et qui relie les côtés deux à deux. On repasse ensuite l'ornementation à peu près de la même façon qu'on modèle de la terre glaise, à l'aide d'ébauchoirs semblables à ceux dont les sculpteurs se servent pour le travail de la cire; puis on ponce le cadre avec du papier de verre, et on le polit en mouillant légèrement et en le frottant avec de la peau très-douce, dite peau de chamois.

Le cadre ainsi préparé, on le dore à la mixtion, c'est-à-dire qu'on le peint avec un vernis gras coloré au jaune de chrôme, en ayant soin de ne point laisser d'épaisseur; puis, quand cette mixtion, séchée suffisamment, est à point, on y applique des feuilles d'or battu qu'on étend et qu'on unit avec un large pinceau, très-plat, garni de soies très-fines et très-douces. Le cadre passe enfin par les mains des brunisseuses, qui, lorsque la mixtion a séché convenablement sous l'or, polissent celui-ci en le frottant avec un brunissoir, de même que s'il s'agissait d'un objet de bijouterie. L'*encadrement* n'est plus rien s'il s'agit d'un tableau : il n'y a qu'à poser la toile, tendue sur son châssis, dans une rainure préparée dans le cadre, et à chasser six ou huit clous derrière pour maintenir le châssis.

L'*encadrement* des glaces est plus difficile. Il faut d'abord doubler la glace avec des voliges minces, soutenues par des traverses, puis l'entourer d'un châssis fixé aux voliges, contre lesquelles la glace est ainsi maintenue. On la place ensuite dans le cadre, de la même manière qu'un tableau, mais avec plus de soin.

L'*encadrement* des gravures et dessins est

d'un tout autre genre. On colle le dessin qu'on veut encadrer, coupé carrément, sur une feuille de papier bristol, de fort papier à dessin gris ou de toute autre nuance, et suivant les marges qu'on veut conserver; ce travail fait, on met la feuille sous presse; puis on coupe un carton de la forme et de la dimension voulues, on place le dessin dessus et l'on remet le tout sous presse. Après l'en avoir retiré, on taille, en suivant exactement le contour du carton, une feuille de beau verre à vitre blanc qu'on applique sur le dessin, après avoir préalablement collé à la colle forte des bandes de toile sur les bords, à l'envers du carton, et en laissant dépasser un peu ces bandes. On rabat celles-ci sur le verre et on les recouvre de papier de couleur gaufré, formant un petit liséré, si le dessin ne doit pas être placé dans un cadre. S'il doit y être mis, ce liséré n'est pas nécessaire, et on encadre le carton comme on le fait pour un châssis. Les passe-partout se font à peu près de la même manière, seulement on applique entre le verre et la marge du dessin un cadre de carton, confectionné de la façon suivante : on découpe la feuille de carton qui servira de cadre, on en enlève le milieu, on taille les bords intérieurs en biseau, on y passe au pinceau une couche de colle forte et on la recouvre d'une feuille de papier découpée au milieu comme le cadre; on rabat alors les bords du papier sur le biseau, et il n'y a plus qu'à poser le verre comme dans les *encadrements* ordinaires. Dans l'un et l'autre cas, si l'on n'y prenait garde, le carton, humecté par la colle, se tordrait et ferait casser le verre. Aussi, pour remédier à cet inconvénient, fait-on sécher l'*encadrement* en le soumettant à une pression proportionnée à l'épaisseur et à la force du carton et du verre.

On peut comprendre, dans les travaux à exécuter par l'encadreur, le rentoilage des tableaux, œuvre de soin et de patience. Quand la toile sur laquelle est appliquée la peinture est encore bonne, il suffit de la coller sur un calicot que l'on tend ensuite sur un châssis; mais lorsqu'elle est mauvaise, il faut poser la peinture sur un marbre, puis user la vieille toile jusqu'à la couche de couleur, en mouillant et frottant doucement avec la pierre ponce. Quand cette opération délicate est terminée, on enduit la nouvelle toile d'une couche de blanc de céruse et de zymatique qu'on applique au dos de la peinture restée sur le marbre. Il n'y a plus, après cela, qu'à tendre sur châssis comme pour une toile ordinaire.

L'*encadrement* des dessins, aquarelles et photographies, a pris dans ces derniers temps une assez grande extension et donné lieu à des travaux, rares à notre époque, qu'on peut citer pour leur originalité, leur élégance et leur distinction. Les encadreurs de la Renaissance et du siècle de Louis XIV furent de remarquables sculpteurs sur bois; les encadreurs de gravures du temps de Louis XV et de Louis XVI se montrèrent habiles ouvriers; certains encadreurs de notre époque sont de véritables artistes comme l'étaient les relieurs d'autrefois.

Les ateliers d'encadreurs ont, en général, un personnel peu nombreux; les maisons qui joignent à l'*encadrement* la dorure de meubles, de rampes, d'appartements, de salles de cafés, etc., occupent seules un certain nombre d'ouvriers; mais alors ce sont des doreurs et non des encadreurs. Dans plusieurs maisons de papeteries on fait aussi l'*encadrement;* mais presque toujours une seule personne suffit à ce travail. Les ouvriers encadreurs sont payés de 5 à 6 fr. par jour, suivant leur habileté.

— Phot. La proportion qui doit exister entre la grandeur d'une épreuve photographique et celle des marges qui l'encadrent n'est pas sans importance, vu l'aspect agréable que l'ensemble peut offrir. Il vaut mieux, en général, que les marges soient plus grandes que trop petites. Egales au moins de chaque côté à la moitié de l'image, elles seraient dans des proportions moyennes. Celle d'en haut doit être égale à celle des côtés. La marge d'en bas sera d'un sixième à un dixième plus grande, suivant que l'épreuve est destinée à être regardée en hauteur ou en largeur.

Quant au rapport qui doit exister entre la largeur et la hauteur de l'épreuve proprement dite, pour qu'elle produise le plus d'effet, il est reconnu, par expérience, que 4 parties en largeur et 5 en hauteur présentent le coup d'œil le plus satisfaisant. On ne devra donc s'écarter de cette loi que dans des circonstances exceptionnelles. Le lieu que doit occuper la tête du modèle dans l'*encadrement* ou dans la feuille n'est pas arbitraire : la ligne des yeux doit être placée entre le tiers et le quart supérieur, et l'œil du grand côté doit être sur la ligne médiane de l'ouverture ou de l'*encadrement*. L'éloignement du haut de la tête du bord de l'épreuve doit rarement dépasser une hauteur de tête; on laisse plus d'espace si le modèle est petit et moins si le modèle est grand.

— Art milit. L'expression *encadrement* a eu dans l'art militaire deux significations. L'*encadrement* primitif, qui est d'un usage antérieur à l'invention du jalonnement, s'appliquait au mode d'alignement d'un bataillon. Pour procéder à l'*encadrement*, les chefs de peloton se portaient quelque peu en dehors du rang et s'alignaient devant le front, en restant face en tête, puis la troupe venait s'encadrer entre eux. Ce moyen, assez rapide, pourrait être encore employé, mais seulement pour un bataillon isolé. Le mot a changé de signification; un *encadrement* est aujourd'hui un *homme d'encadrement*, de même qu'un tambour est un homme qui bat du tambour; ainsi un sergent et un caporal d'*encadrement* ferment l'aile gauche du premier et du second rang d'un bataillon d'infanterie française. Un sergent d'*encadrement* diffère d'un guide de gauche en ce que l'un appartient à l'ordre de bataille et l'autre à l'ordre de colonne. On dit d'une division ou d'un peloton qu'ils sont encadrés lorsque la droite et la gauche de cette division ou de ce peloton sont appuyées l'une et l'autre sur un sous-officier.

ENCADRER v. a. ou tr. (an-ka-dré — de *en*, et de *cadre*). Placer dans un cadre, entourer d'un cadre : ENCADRER *une glace, un tableau, une estampe.* ‖ Entourer d'une bordure tenant lieu de cadre : ENCADRER *un panneau, une tapisserie.* ENCADRER *d'arabesques un dessin, une peinture murale.* ENCADRER *un journal de noir.*

— Par anal. Entourer, envelopper de toute part, isoler : *Une bordure de buis* ENCADRE *le parterre. Une ceinture de montagnes* ENCADRE *le paysage.* ‖ Entourer et faire ressortir : *Ses longs cheveux noirs, tressés en deux nattes épaisses,* ENCADRAIENT *son visage pur, chaste et fier comme celui de la Diane antique.* (E. Sue.)

— Par ext. Introduire, insérer, faire entrer : ENCADRER *un épisode dans son récit.* ENCADRER *un monument dans un paysage. M. Taine excelle à situer les auteurs qu'il étudie dans leur époque, à les y* ENCADRER, *à les y enfermer.* (Ste-Beuve.) Placer dans un certain milieu : *Laissons reposer les campagnes tranquilles, où j'aime le plus à* ENCADRER *mes récits.* (G. Sand.)

— Ironiq. *Tête à encadrer*, Tête extrêmement laide.

— Art. milit. Masser dans les encadrements; faire entrer dans les cadres de l'armée : *Les levées d'un pays conquis sont toujours des auxiliaires peu sûrs à* ENCADRER *dans une armée conquérante.* (A. de Broglie.) *Encadrer un peloton*, Y disposer les officiers et sous-officiers nécessaires pour les manœuvres.

S'encadrer v. pr. Etre encadré : *Les émaux* S'ENCADRENT *aussi bien que les autres peintures.* ‖ Etre entouré, bordé : *Le paysage* S'ENCADRE *dans une ceinture de collines bleues.* ‖ Etre inséré, introduit : *Des miniatures* S'ENCADRAIENT *dans le texte et retraçaient les principaux traits de la vie de chaque héros.* (J. Sandeau.)

— Fig. Etre placé, se placer, s'enfermer dans un certain milieu : *L'art de grouper ses paroles et ses pensées exige que la pensée, la phrase et la période* S'ENCADRENT *de leurs propres formes.* (J. Joubert.) *Il me paraît démontrable que l'universalité des êtres ne* S'ENCADRE *pas dans les formes rigoureuses que rêve notre raison.* (Th. de Rémusat.) *Quel moyen cette restauration aurait-elle de* S'ENCADRER *dans le plan du changement social?* (Chateaub.) *Comme tous les grands hommes, Mirabeau* S'ENCADRAIT *mal dans les limites circonscrites d'un parti.* (Lamart.)

— Absol. Se placer dans son milieu : *L'homme se discipline,* S'ENCADRE *et se case aisément; il a un métier, un état.* (St-Marc Girard.)

ENCADREUR s. m. (an-ka-dreur — de *encadrer*). Celui qui fait, et même qui pose des cadres : ENCADREUR *doreur. Il y a à Paris des* ENCADREURS *dont le commerce a une grande importance.* ‖ Mot omis dans tous les dictionnaires, et cependant très-usité.

ENCAGÉ, ÉE (an-ka-jé) part. passé du v. Encager. Mis en cage : *Des oiseaux* ENCAGÉS.

— Fam. Enfermé, emprisonné :

> Connaissez-vous certain rimeur obscur,
> Ayant la rage et non l'art de médire,
> Pour ses méfaits dans la geôle *encagé?*
> VOLTAIRE.

ENCAGER v. a. ou tr. (an-ka-jé — de *en*, et de *cage*). Mettre en cage : ENCAGER *un oiseau.*

> Le berger vient, le prend, l'*encage* bien et beau,
> Le donne à ses enfants pour servir d'amusette.
> LA FONTAINE.

— Fam. Tenir enfermé; emprisonner : ENCAGER *ses filles.* ENCAGER *un voleur. Les banquiers* ENCAGENT *leurs caissiers dans des loges, afin de les garder comme les gouvernements gardent les animaux curieux.* (Balz.)

S'encager v. pr. Etre encagé, mis en cage : *Les perroquets ne* S'ENCAGENT *pas.*

— Fam. Se tenir enfermé : S'ENCAGER *dans son logement.* S'ENCAGER *dans un couvent.*

ENCAISSAGE s. m. (an-kè-sa-je — rad. *encaisser*). Action d'encaisser, de mettre en caisse : *L'*ENCAISSAGE *de ces marchandises est indispensable.* ‖ Etat d'un objet encaissé : *Un* ENCAISSAGE *défectueux.*

— Hortic. Action de mettre des plantes en caisse : *L'*ENCAISSAGE *des orangers.*

— **Encycl.** Hortic. L'*encaissage* est une opération de même nature que l'empotage; il s'applique aux arbres ou aux arbrisseaux de trop grande taille pour être cultivés en pots. On les met alors dans des caisses de bois ou de fer, d'une capacité proportionnée aux dimensions du végétal. Les *rencaissages* devant être beaucoup moins fréquents que les rempotages, il importe de donner aux sujets une terre encore plus substantielle, ordinairement un mélange composé dans ce seul but, afin de maintenir leur végétation le plus longtemps possible. Pour la même raison, on leur donne aussi des arrosements d'engrais liquide. Pour la plantation, on se sert de moufles placés au sommet d'une échelle double et à l'aide desquels on soulève aisément les plus gros arbres. On encaisse les orangers ou les grenadiers de nos parterres.

ENCAISSANT (an-kè-san) part. prés. du v. Encaisser : *On doit ménager ces arbres en les* ENCAISSANT.

ENCAISSANT, ANTE adj. (an-kè-san, an-te — rad. *encaisser*). Minér. Qui forme encaissement : *La roche* ENCAISSANTE *du minerai.*

ENCAISSE s. m. (en-kè-se — rad. *encaisser*). Comm. Valeurs en caisse : *L'*ENCAISSE *de la Banque.* ‖ *Encaisse métallique*, Valeurs en métaux précieux monnayés ou en lingots : *L'*ENCAISSE MÉTALLIQUE *ne va pas souvent au quart du papier en circulation.* (Proudh.)

— **Encycl.** L'*encaisse* d'une banque est la masse des espèces métalliques avec laquelle elle pourvoit à ses comptes et à la convertibilité de ses émissions de billets. Il est généralement admis que l'*encaisse*, pour donner toute sûreté aux porteurs de billets, doit être égal au moins au tiers de la circulation. En Angleterre, la loi a pourvu au maintien de l'*encaisse* en assignant à la circulation des limites qu'elle ne peut dépasser sans avoir sa contre-partie en espèces métalliques. En France, la loi ne contient aucune disposition à cet égard. La Banque veille en toute liberté à la sûreté de son *encaisse*, et c'est sur cet *encaisse* et le portefeuille qu'elle se règle pour déterminer le taux de l'escompte. Sous l'influence des crises occasionnées par la nécessité d'acheter à l'étranger d'énormes quantités de céréales ou de solder des achats de coton faits dans des pays où les produits français ne sont que peu ou point demandés, l'*encaisse* de la Banque de France est souvent tombé très-bas, et sous l'influence d'un temps d'arrêt dans les affaires et dans la production on l'a vu monter très-haut. Les années 1856, 1857, 1862 et 1864 ont fourni des exemples frappants du premier de ces phénomènes, et les années 1859, 1866 et 1867 des exemples non moins frappants du second. Les moments où l'*encaisse* est faible étant les mêmes que ceux où l'escompte est très-élevé, le monde des affaires, qui souffre de cette situation, est assez disposé à croire que la composition même de cet *encaisse* en est la principale cause. Sur les 211 millions, actions et réserves, dont se compose le capital de la Banque, moins de 58 millions figurent dans cet *encaisse*, le surplus de ce capital étant immobilisé en rentes. Les ressources métalliques de la Banque sont aussi fournies pour la plus grande partie par le monde des affaires lui-même. Or, lorsque, pour une raison ou pour une autre, ce même monde ou retire ses dépôts ou envoie à l'encaissement les billets qu'il a pris, l'*encaisse* tombe très-bas, et la Banque, pour défendre cet *encaisse* et le relever, ne connaît qu'un moyen : la surélévation de l'escompte. Plusieurs mesures ont été suggérées pour conserver en tout état de cause cet *encaisse*. Nous allons les passer en revue et indiquer pourquoi la Banque se refuse à les adopter. L'enquête est ici notre guide. Lorsqu'on demande à la Banque énormément d'escomptes, que son portefeuille grossit chaque jour et que la réserve métallique diminue graduellement, il arrive un moment où le rapport entre l'*encaisse* et l'émission, nécessaire pour assurer la convertibilité des billets et la sécurité des porteurs, va être sérieusement troublé. Dans une telle situation, la Banque doit ou fermer ses guichets ou trouver un moyen de faire face à ses engagements en défendant son *encaisse* contre les demandes qui affluent de toutes parts, car c'est du numéraire qu'on veut, et non des billets. Fermer ses guichets, ce serait suspendre ses payements. Il n'y a que deux mesures capables de parer au danger : la restriction des échéances avec la réduction des bordereaux ou l'élévation du taux de l'escompte. Cette dernière mesure serait encore la moins douloureuse pour le commerce. En pareil cas, on pourrait aussi accroître l'*encaisse* en vendant des rentes; mais, pour que le payement de ces rentes se fît en argent, il faudrait que la Banque pût, comme en 1847, trouver un acquéreur qui ne fût pas le pays; car, le pays ayant besoin d'argent, on ne pourrait pas lui demander ce qu'il demande lui-même.

La grande, la continuelle préoccupation de la Banque, c'est l'*encaisse*. La disponibilité des 150 millions placés en rentes donnerait, dit-on, une facilité remarquable pour l'entretien de l'*encaisse* à un niveau convenable. Ces 150 millions, mis dans les affaires de la Banque, lui donneraient pour fortifier son *encaisse* une grande puissance. La Banque, au contraire, soutient que l'*encaisse* métallique n'est nullement intéressé à ce que le capital soit placé dans ses affaires ou en dehors. Elle prétend même, en s'appuyant sur le passé, que la vente de ses rentes pourrait très-bien ne rien changer à la situation de l'*encaisse*. Cette vente, a dit un de ses sous-gouverneurs, M. Andouillé, ne pourrait être faite du jour au lendemain; il faudrait l'échelonner sur six mois ou un an, ce qui, pendant tout ce temps, aboutirait à la diminution des billets, à la diminution des comptes courants et à l'augmentation du portefeuille. En supposant même que la vente de 150 millions de rente puisse se faire sans délai, il est évident que cette somme ne se trouverait pas en un mois; les maisons qui achèteraient les rentes devraient donner une contre-valeur, et cette contre-valeur ne pourrait être que des billets se trouvant entre leurs mains ou des fonds déposés à la Banque en compte courant. Si cette double ressource manquait ou n'était pas suffisante, ces maisons seraient obligées de présenter à l'escompte des effets de leur portefeuille. Les trois comptes des billets, des comptes courants et du portefeuille seraient donc momentanément modifiés, mais la situation de l'*encaisse* n'en serait pas changée. On peut même présumer que la vente des rentes ne ferait rentrer qu'une somme insignifiante de numéraire. Quant aux billets, en définitive, la circulation redemanderait sans doute une grande partie de ceux qu'on lui aurait enlevés. C'est ce qui se vit en 1857, lors du doublement du capital. Les 100 millions provenant de ce doublement ne furent pas versés immédiatement au Trésor, ni non plus immédiatement convertis en rentes. Le gouvernement voulut les laisser deux ans à la Banque afin de donner satisfaction aux personnes qui réclamaient le placement du capital de la Banque dans ses propres affaires. Alors se produisit ce fait singulier : les 100 millions furent versés par les actionnaires du 10 septembre 1857 au 10 juin 1858, c'est-à-dire en neuf mois. On ne s'en aperçut pas, car on était alors à une époque de très-grands embarras. Les 100 millions étaient dans les affaires de la Banque au moment le plus difficile, et cependant on ne retira aucun bien de leur présence. Le 31 décembre 1859, c'est-à-dire dix-huit mois après le payement complet fait par les actionnaires, ces 100 millions furent versés au Trésor en échange de 4 millions de rentes à 75 francs. C'est seulement à dater de cette époque, c'est-à-dire de l'immobilisation des rentes, que les *encaisses* commencèrent à s'élever.

La Banque de France, a-t-on encore dit, pourrait parfaitement bien avoir un portefeuille de papier sur l'étranger, sur les pays qui payent en numéraire, et alors, quand le besoin s'en ferait sentir, elle enverrait ses lettres de change à l'encaissement, et aurait ainsi un moyen très-simple d'approvisionner son *encaisse* métallique. Cette opération est également jugée dangereuse par la Banque qui la repousse. Voici les raisons qu'elle en a fait donner, en prenant toujours pour exemple le papier sur Londres : d'abord, si la Banque d'Angleterre faisait la même chose de son côté en prenant du papier sur Paris, il en résulterait que le jour où la Banque de France voudrait aller prendre de l'or à la Banque d'Angleterre, celle-ci voudrait en prendre à la Banque de France; l'effet produit serait neutralisé; on n'aurait réussi qu'à faire gagner les chemins de fer et les bateaux à vapeur, et la compensation serait faite. Mais, comme il serait très-possible que la Banque d'Angleterre ne voulût pas agir comme la Banque de France, on peut très-bien supposer que les deux pays soient momentanément compensés sous le rapport des échanges. La France peut, par exemple, devoir 100 millions à l'Angleterre, et l'Angleterre 100 millions à la France. Il y a donc dans ce moment-là en France 100 millions à tirer sur l'Angleterre, et en Angleterre 100 millions à tirer sur la France. Si la Banque de France achète 50 millions de papier sur Londres, elle fait que le commerce français n'a plus que 50 millions de papier anglais vis-à-vis de 100 millions qu'il doit à l'Angleterre, et par conséquent on provoque la sortie du numéraire. De deux choses l'une, ou la Banque de France, intervenant dans la situation et prenant 50 millions de papier sur Londres, garde ce papier dans son portefeuille, et alors les négociants français manquent de 50 millions pour payer ce qu'ils doivent à l'Angleterre, ou bien elle le négocie, et alors elle rend à la place ce qu'elle lui a pris. En ce cas, il n'y a rien de changé dans la situation. Si, au contraire, la France est débitrice vis-à-vis de l'Angleterre, si le papier sur Londres est cher, et si, en définitive, la France n'a pas assez de lettres de change sur l'Angleterre pour s'acquitter, on serait mal reçu à conseiller à la Banque d'acheter dans cette situation du papier sur Londres. Le marché, n'ayant pas déjà assez de papier sur Londres pour les besoins, en aurait encore bien moins si la Banque venait à en acheter, et au lieu d'attirer le numéraire on en provoquerait la sortie. Dans la situation inverse, c'est-à-dire dans le cas où l'Angleterre devrait plus à la France que la France ne devrait à l'Angleterre, tout achat par la Banque de France de papier sur Londres en provoquerait la hausse et empêcherait naturellement le numéraire d'arriver. Par suite de ces raisons, la Banque de France se refuse à voir une mesure rationnelle dans la constitution d'un portefeuille de valeurs sur l'étranger, afin de s'approvisionner de métaux précieux. Ce moyen de reconstitution de l'*encaisse* est en outre considéré comme une très-mauvaise chose. Un grand établissement comme la Banque de France, en se mettant à acheter du papier sur Londres, empêche les autres négociants, les autres banquiers d'en faire venir sur la place; ce papier devient moins abondant; la concurrence de la Banque tend à l'écarter et à lui faire prendre une autre di-